



# quels enjeux pour l'Afrique de l'Ouest ?

Considérée depuis longtemps comme un phénomène inhérent à l'existence humaine, la migration a toujours été une préoccupation des Etats de l'Afrique de l'Ouest. C'est certainement l'une des raisons fondamentales qui a motivé les Chefs d'Etat et de Gouvernement de la CEDEAO à adopter en 1979 les différents protocoles relatifs à la libre circulation des personnes. A côté de la migration régionale rendue possible par ces textes, la migration vers les pays développés connaît également un accroissement ces dernières années. Mais, cette migration engendrant des difficultés, l'Union européenne et certains de ses Etats membres, en particulier l'Espagne, ont décidé d'appuyer les Etats de la CEDEAO dans la mise en œuvre des actions prioritaires en matière de migration et développement. Cet appui se traduit par la mise en place d'un fonds alimenté par l'Espagne et les Etats de la région ouest-africaine à l'effet de financer la mise en œuvre des projets à l'initiative des institutions étatiques et des organisations de la société civile.

## I. Le cadre politique et juridique de la problématique migration et développement

Au regard des enjeux que représentent le phénomène migratoire au niveau mondial, plusieurs initiatives ont été prises en vue de traiter le sujet en profondeur et dans la globalité.

Il y a d'abord le processus de Rabat, initié suite à la première conférence euro-africaine sur la migration et le développement, tenue à Rabat, au Maroc en juillet 2006.

Ensuite, la question de la migration a été pour la première fois inscrite à l'ordre du jour du sommet Union européenne-Afrique de décembre 2007 à

Lisbonne, au Portugal. Lors de ce sommet, le lien entre la migration et le développement a été définitivement admis. Il était désormais clairement évident pour tous que le phénomène de la migration pouvait influencer d'une manière ou d'une autre le développement des Etats ou des parties concernés.

Enfin, il y a l'accord conjoint d'Abuja en 2009 entre la CEDEAO et l'Espagne qui a pour objet la mise en place d'un fonds CEDEAO-Espagne sur la migration et le développement.

## II. Le fonds CEDEAO / Espagne sur la migration et développement



Le fonds CEDEAO-Espagne est doté d'un montant de dix (10) millions d'euros.

Son objectif principal est de contribuer à l'éradication de la pauvreté de manière durable dans la région de la CEDEAO à travers l'intégration régionale et le renforcement des capacités. En particulier, le fonds apporte son soutien aux institutions de la société civile, aux Etats membres de la CEDEAO et à la Commission pour des projets dans

le domaine de la migration et du développement qui contribuent à maximiser les effets positifs et limiter les conséquences négatives que les migrations apportent aux pays ainsi qu'aux migrants et à leurs familles.

## III. Les projets mis en œuvre en Côte d'Ivoire

Le fonds a financé à ce jour en Côte d'Ivoire deux (2) projets pour le renforcement des capacités institutionnelles et quatre (4) projets dédiés à la société civile.

### 1. Les projets institutionnels

◆ Projet de mise en place « d'un centre d'accueil, d'information, d'orientation et d'accompagnement des migrants » ;

◆ Projet d'étude pour « l'appui à la formulation d'une politique nationale de la migration prenant en compte la dimension genre ».

### 2. Les projets des organisations de la société civile.

◆ Le forum de la société civile de

l'Afrique de l'Ouest, section Côte d'Ivoire (FOSCAO-CI) a exécuté le projet de « Sensibilisation et assistance des jeunes sur les droits et obligations en matière de migration dans l'espace ouest africain » ;

◆ L'Organisation non gouvernementale Fraternité Solidarité Jeunesse de Côte d'Ivoire (FSJ-CI) a exécuté le projet intitulé : « Contribution des organisations de jeunesse à la sensibilisation et à la promotion de la libre circulation des personnes dans l'espace CEDEAO » ;

◆ L'ONG Saphir Développement a exécuté le projet d'appui-accompagnement aux initiatives des femmes des migrants dans la zone cacaoyère de la région du Nawa ;

◆ L'ONG Union de Yamoussoukro a exécuté le projet « insertion de 570 migrants dans 18 villages du district de Yamoussoukro ».

## IV. Les autres initiatives

Les initiatives entreprises par la CEDEAO et ses partenaires en vue d'une gestion concertée et efficace des problématiques de la migration et du développement sont appréciées dans les Etats membres.

Cependant, l'ampleur des défis à relever est telle que d'autres actions paraissent nécessaires. Ainsi, l'Union européenne apporte un appui institutionnel dans le cadre du renforcement des capacités pour la gestion des problématiques de la migration et développement à travers le projet « Migration et Développement en Afrique de l'Ouest ». Il y a également les actions de « Migration EU expertise » en Côte d'Ivoire, les études initiées par l'Organisation Internationale pour les Migrations et la facilité intra pays d'Afrique, Caraïbes, Pacifique de l'Union européenne pour la migration et le développement.

Infoline: 57 61 41 73 E-mail: djekoli@yahoo.fr

